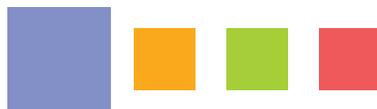


LES RELAIS DE PRÉVENTION OU LE COPILOTAGE DU PLAN PRÉVENTION DANS L'ENTREPRISE



M. Laurent BASTIDE – Intervenant en Prévention des Risques Professionnels – SIST Narbonne – Narbonne
Dr Frédéric PELTIER-BLANC – Médecin du travail – SIST Narbonne – Narbonne
M. Philippe ROLLAND – Directeur – SIST Narbonne – Narbonne

Introduction / Objectifs :

De longue date, la séparation entre la Fiche d'Entreprise côté SSTI et le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) côté Entreprise est contre-productive. Accompagner l'entreprise dans la construction de son plan d'action de réduction des risques et l'aider à en piloter sa mise en œuvre, par la « méthode des points de progrès », permet réellement d'agir sur la prévention des risques sur le terrain. La création d'un support digital de gestion des objectifs sur notre site Internet optimise les relations entre l'équipe technique et les Relais de prévention. La création et l'animation d'un réseau de Relais de prévention participent de façon très concrète à installer une culture de prévention au sein des entreprises.

Méthodologie :

Cible : le chef d'entreprise pour les TPE ou un salarié choisi par son employeur pour les entreprises de plus grande taille.

Convention d'engagement : L'entreprise et le SIST signent une convention d'engagements.

Parcours de formation : **M1** Sécurité et prévision dans l'entreprise – **M2** Du DU au plan d'action – **M3** Méthode de gestion des accidents de travail – **M4** Le Lab, Quizz, Echange de pratique et création du compte personnalisé sur Relaisdeprevention.com (page de notre site sist-narbonne.com). La formation est faite en collectif pour des raisons pédagogiques et permet d'initier d'entrée la constitution du réseau.

Fixation des objectifs de prévention : Ils résultent de la confrontation entre la vision de l'expert (IPRP formateur) et celle du Relais de prévention avec son DUERP. Ils sont au nombre de 3 avec une échéance définie conjointement. (Outil de pilotage digitalisé – site web adaptatif smartphone).

Suivi des objectifs : L'outil permet de poser des questions, de demander un rappel, génère des emails transactionnels de pilotage des délais, des réponses aux questions, etc. En interne, l'équipe des IPRP, CSST est formée pour y répondre (mêmes modérateurs que pour le blog interne).

Campagne de communication : Des outils de communication ont été créés pour promouvoir la démarche : Argumentaire en 10 diapos, dépliant 2 volets, affiches « *Mon travail c'est aussi la Santé* » personnalisables à chaque Relais pour son entreprise, film 1'40", campagne presse et social média, goodies (badges, pins,...).

Résultats :

Quinze M1, quinze M2, douze M3 et douze M4 sont en cours. Trente-trois Relais ont terminé leur parcours de formation et sont en action. Quatre-vingt-huit points de progrès ont été fixés.

Discussion en rapport avec l'objectif :

L'optimisation des ressources

Le nombre d'entreprises bénéficiaires d'une action en milieu de travail sur une période d'agrément (cinq ans) a été multiplié par 2,2 entre les deux dernières périodes quinquennales (grâce à la création de l'équipe pluridisciplinaire). Bien que ces progrès soient significatifs, nos analyses montrent qu'il faudrait encore les multiplier par deux pour couvrir la totalité des adhérents de manière cohérente et soutenue. Il faut donc réussir à optimiser encore le positionnement des ressources sur la prévention des risques.

Conclusion :

« Se faire confiance pour progresser ensemble. »

La démarche autonomise, par la formation, des entreprises volontaires pour améliorer leur prévention des risques. Chacun des quatre modules est fait en collectif pour optimiser la charge sur le SST et mettre en réseau les Relais de prévention sur le territoire. Le temps médical est

non impacté et le médecin optimise son action en entreprise grâce à ces nouveaux interlocuteurs que sont les relais de prévention.



Pour contacter l'auteur : p.rolland@sist-narbonne.com